



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 15 juin 2004 — N° 88

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Dupuis, leader du gouvernement, au nom de M. Séguin, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2003 ;
(Dépôt n° 1008-20040615)

Le rapport d'activité du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2003 ;
(Dépôt n° 1009-20040615)

Le rapport annuel de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2003 ;
(Dépôt n° 1010-20040615)

Le rapport annuel du Fonds d'indemnisation des services financiers, pour la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 janvier 2004 ;
(Dépôt n° 1011-20040615)

Le Rapport sur l'application de la *Loi sur le courtage immobilier*.
(Dépôt n° 1012-20040615)

15 juin 2004

M. Reid, ministre de l'Éducation, dépose :

Les ententes concernant l'échange de renseignements nominatifs entre des établissements collégiaux et le ministère de l'Éducation, ainsi qu'un avis de la Commission d'accès à l'information ;

(Dépôt n° 1013-20040615)

Les ententes concernant l'échange de renseignements nominatifs entre des établissements universitaires et le ministère de l'Éducation, ainsi qu'un avis de la Commission d'accès à l'information ;

(Dépôt n° 1014-20040615)

Le rapport du Comité d'accréditation des associations d'élèves ou d'étudiants pour l'année scolaire 2002-2003 ;

(Dépôt n° 1015-20040615)

Le plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2003 au 31 mai 2008.

(Dépôt n° 1016-20040615)

M. Audet, ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, dépose :

Le rapport annuel d'Investissement Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1017-20040615)

M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, dépose :

Le rapport annuel de la Régie de l'énergie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1018-20040615)

Le rapport annuel de la Société nationale de l'amiante, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1019-20040615)

15 juin 2004

M. le Président dépose :

Le rapport annuel des activités du Commissaire au lobbying du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1020-20040615)

Le rapport d'activité de l'Assemblée nationale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1021-20040615)

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 3 juin 2004 :

— Décision 1210 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la fourniture d'un local à Montréal et de certains services au chef de l'opposition officielle ;

(Dépôt n° 1022-20040615)

— Décision 1211 concernant le Règlement régissant le recrutement sur des emplois réguliers à l'Assemblée nationale et la détermination du niveau de ses effectifs réguliers ;

(Dépôt n° 1023-20040615)

— Décision 1212 concernant le Règlement modifiant le Règlement permettant la tenue de concours réservés pour certains employés occasionnels de l'Assemblée nationale ;

(Dépôt n° 1024-20040615)

— Décision 1216 concernant le Règlement concernant les virements de crédits du programme 1 aux programmes 2 et 3 ainsi que du programme 2 au programme 3 du budget de l'exercice financier 2003-2004.

(Dépôt n° 1025-20040615)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 11 juin 2004, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

15 juin 2004

n° 40 Loi modifiant le Code de procédure civile en matière de délai d'inscription.

Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1026-20040615)

Mme Lemieux (Bourget), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 17 mars 2004, a examiné les états financiers et les rapports annuels 1999-2000, 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003 du Fonds national de formation de la main-d'œuvre ;

(Dépôt n° 1027-20040615)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 19 mai 2004, a procédé à des consultations particulières dans le cadre du mandat d'initiative relatif au Plan stratégique 2004-2008 d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 1028-20040615)

M. Cusano (Viau), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, les 2, 3, 8, 9, 10 et 11 juin 2004, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 53, Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec, et a procédé à l'étude détaillée de celui-ci.

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1029-20040615)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bordeleau (Acadie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 271 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement des agents de milieu pour les jeunes de Bordeaux-Cartierville.

(Dépôt n° 1030-20040615)

15 juin 2004

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Legault (Rousseau) dépose :

Un document intitulé *Corriger le déséquilibre fiscal*.
(Dépôt n° 1031-20040615)

À la demande de M. le Président, M. Charest, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution à la vie démocratique de M. Joe Norton, Grand chef du conseil mohawk de Kahnawake, qui se retire de ses fonctions après y avoir consacré plus de 25 années.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du don de sang.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

15 juin 2004

Le débat terminé, la motion est adoptée.

—
Du consentement de l'Assemblée pour déroger au troisième alinéa de l'article 84 du Règlement, M. Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne, à l'occasion du solstice d'été, le 21 juin 2004, la Journée nationale des Autochtones ainsi que l'apport considérable des Amérindiens et des Inuits au patrimoine et à la richesse culturelle du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi modifiant la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission de la culture, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les artistes professionnels ;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 49, Loi modifiant le Code de procédure civile en matière de petites créances, et du projet de loi n° 41, Loi modifiant le Code des professions ;

15 juin 2004

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'audition des intéressés et à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants : le projet de loi n° 206, Loi concernant le Village de Kingsbury, le projet de loi n° 209, Loi concernant la Ville de La Pocatière, le projet de loi n° 212, Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham, la Ville de Lachute et la Municipalité de Wentworth-Nord, le projet de loi n° 214, Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est, le projet de loi n° 207, Loi concernant la Ville de Blainville, le projet de loi n° 211, Loi concernant la Ville de New Richmond, et le projet de loi n° 213, Loi concernant la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska ; et afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de rencontrer des représentants de la nation naskapie ;
- la Commission de l'éducation se réunira en séance de travail afin d'adopter le projet de rapport final sur les universités.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, propose que le principe du projet de loi n° 58, Loi concernant l'abolition des rentes aux Îles-de-la-Madeleine, soit maintenant adopté.

15 juin 2004

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 58 est adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 58 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

Commission plénière

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 58, Loi concernant l'abolition des rentes aux Îles-de-la-Madeleine.

La motion est adoptée.

Le projet de loi n° 58 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, propose que le projet de loi n° 58, Loi concernant l'abolition des rentes aux Îles-de-la-Madeleine, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 58 est adopté.

15 juin 2004

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 16 juin 2004, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 12 h 27, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 16 juin 2004, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET